

**DEMANDE DE DÉROGATION**  
**POUR**  **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT \***  
 **LA DESTRUCTION \***  
 **LA PERTURBATION INTENTIONNELLE \***  
**DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**  
 \* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom : .....  
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : Centrale solaire Menée Lambourg.....  
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....  
 Adresse : N° ..... Rue Roland Garros - Bâtiment F - Parc d'activité du Bois Cesbron.....  
 Commune ORVAULT.....  
 Code postal 44700.....  
 Nature des activités : Exploitation d'une centrale de production d'électricité.....  
 Qualification : .....

**B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION**

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <u>Lacerta bilineata</u> <u>Lézard à deux raies</u>		Destruction de 0,8 ha de fruticées à haute valeur écologique à Prunus spinosa et Rubus fruticosus : habitat de reproduction potentiel des reptiles, contenant probablement des Lézards à deux raies
B2 <u>Podarcis muralis</u> <u>Lézard des murailles</u>		Destruction de 0,8 ha de fruticées à haute valeur écologique à Prunus spinosa et Rubus fruticosus : habitat de reproduction potentiel des reptiles, contenant probablement des Lézards des murailles
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : La centrale photovoltaïque de la Menée Lambourg sera d'une puissance crête installée de 7,272 MWc. La surface totale de la centrale couvrirait 8,1 ha......  
 Suite sur papier libre

**D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION**  
 (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

**D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT \***

Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés : .....  
 Capture temporaire  avec relâcher sur place  avec relâcher différé   
 S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : .....

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : .....

Capture manuelle  Capture au filet

Capture avec épuisette  Pièges  Préciser : .....

Autres moyens de capture  Préciser : .....

Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....

Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....

Modalités de marquage des animaux (description et justification) : .....

Suite sur papier libre

**D2. DESTRUCTION \***

Destruction des nids  Préciser : .....

Destruction des œufs  Préciser : Destruction potentielle en détruisant l'habitat de reproduction de ces espèces

Destruction des animaux  Par animaux prédateurs  Préciser : .....

Par pièges létaux  Préciser : .....

Par capture et euthanasie  Préciser : .....

Par armes de chasse  Préciser : .....

Autres moyens de destruction  Préciser : Destruction potentielle des adultes ou des juvéniles en détruisant l'habitat de reproduction de ces espèces  
Aucun terrassement ni nivellement du sol n'est prévu grâce à l'utilisation de fondations à l'aide de pilotis en béton pour l'implantation des modules photovoltaïques afin de réduire les risques de destruction

Suite sur papier libre

**D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE \***

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs  Préciser : .....

Utilisation d'animaux domestiques  Préciser : .....

Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....

Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....

Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser : .....

Utilisation d'armes de tir  Préciser : .....

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser : .....

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION \***

Formation initiale en biologie animale  Préciser : .....

Formation continue en biologie animale  Préciser : .....

Autre formation  Préciser : .....

**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION**

Préciser la période : Période des travaux de construction (hors 1er mars - 31 juillet : période de reproduction)  
ou la date : .....

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION**

Régions administratives : Pays de la Loire

Départements : Loire-Atlantique

Cantons : Montoir-de-Bretagne

Communes : Trignac

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Relâcher des animaux capturés  Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Plantation de fruticées présentant le même faciès à proximité immédiate de la centrale photovoltaïque avec un ratio supérieur à la surface impactée à haute valeur écologique et biologique  
Gestion et suivi des fruticées évitées au sein et à l'extérieur de la centrale (limitation de la strate arborée et de la fermeture du milieu en transition, lutte contre la présence d'espèces invasives)  
Évitement de 85% des fruticées de l'aire d'étude immédiate et de la majorité des fruticées à enjeu écologique importante

Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Des suivis faune et flore seront effectués durant la période d'exploitation à raison de 3 passages sur les 5 premières années puis tous les 5 ans les 15 années suivantes. À l'issue de chaque visite, un rapport de visite sera transmis à la DREAL Pays de la Loire. La pérennité des mesures d'évitement et de compensation est assurée par la maîtrise foncière de l'ensemble des secteurs concernés (cf. annexes dossier joint)

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Orvault le 01.06.17  
Votre signature 

Bât F - Rue Roland Garros - 44700 ORVAULT  
SEM au capital de 8 000 000 €  
RCS de NANTES 840 290 183 00010